

Une famille en difficulté sur la question des transports scolaires

Faute de bus, ils changent leur fils d'école

Confronté à problème de transport le matin, la famille de Giovanni (9 ans), a préféré changer son fils d'école.

Ludovic et Marie Martesi habitent le hameau de Vétigny à Barc. Tous les deux travaillent tôt (5 h du matin). Quand ils ont déménagé de Beaumont-le-Roger, ils ont souhaité inscrire Giovanni (9 ans) au ramassage scolaire. « **Le premier jour Giovanni a été laissé au bord de la route. En fait, le chauffeur ignorait qu'il fallait s'arrêter. Par la suite, il a pris le car tous les jours pendant 15 jours. Et puis un matin, le 17 septembre, le chauffeur a annoncé à Giovanni que le bus ne s'arrêterait pas le lendemain** », raconte Ludovic. La région Normandie, qui finance le transport scolaire, vient en fait de rendre un arbitrage. Quinze jours après la rentrée scolaire, elle ne souhaite plus assurer l'arrêt dit « **boîte aux lettres** » à Vétigny. Les parents l'ignoraient mais leur dossier devait passer en commission.

Ce transport permettait au petit Giovanni de rejoindre le collège Croix-Maître-Renault de Beaumont-le-Roger, puis de prendre une correspondance jusqu'à l'école Cousteau qu'il fréquente. « **Au retour, le bus attendait mon fils trois minutes et cela déstabilisait le service** », rapporte Marie. Les horaires de fin de classe à l'école Cousteau ont en effet changé depuis la rentrée 2021, ce qui ne collait plus avec le bus emprunté par Giovanni.

Pendant une semaine, Ludovic a pu véhiculer le jeune garçon, en s'arrangeant avec son employeur. Par la suite, sa maman l'a accompagné très tôt. Mais la situation ne pouvait pas durer. « **Giovanni se levait tous les jours à 5 h. À la sortie des classes il dormait dans la voiture.** » La famille a donc préféré retirer son enfant de l'école Cousteau de Beaumont-le-Roger pour l'inscrire à Barc. À regret, car l'écolier n'avait connu que cet établissement et s'intégrait bien. Un voisin a accepté d'amener l'enfant à l'école communale.

Trois enfants pour valider l'arrêt

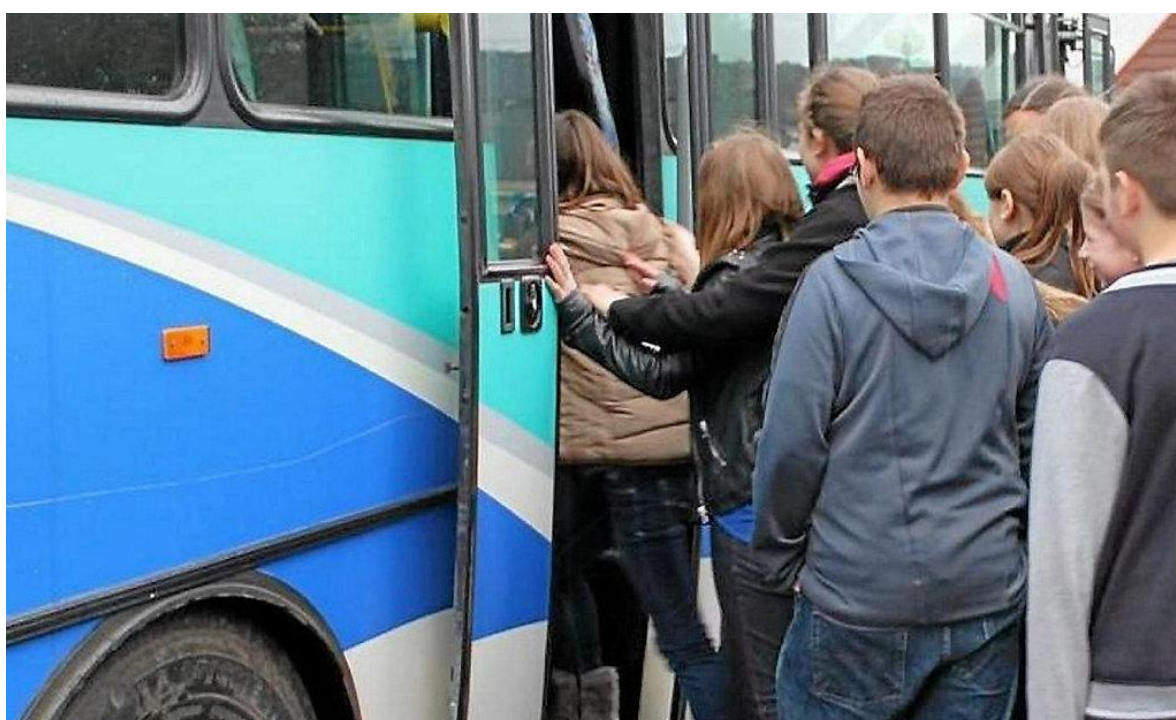
Reste pour Ludovic et Marie, un sentiment d'incompréhension. « **Je pouvais m'arranger pour venir chercher mon enfant l'après-midi. Par contre, le matin, nous avons besoin d'un transport scolaire. Quand j'ai appelé pour l'expliquer, personne n'a fait l'effort de le comprendre. On m'a proposé de prolonger une semaine jusqu'au 24 septembre. On m'a aussi rétorqué qu'il fallait un minimum de trois enfants pour valider l'arrêt d'un car qui passe devant chez nous. Cela nous rendait service... Notre fils a fait toute sa scolarité à Beaumont-le-Roger, il y avait ses marques. Il était pratique de l'y envoyer alors qu'il n'existe pas de transport pour que notre enfant rejoigne Barc.** »

Dans ce dossier, les parents de Giovanni estiment que leur cas est représentatif de couacs « **plus marqués cette année** », en matière de transport scolaire.

Plateforme d'inscription

La plateforme d'inscription a pu jouer également. Au sein de l'Intercom Bernay terres de Normandie, ce sont 3 700 enfants qui sont quotidiennement transportés sur 101 lignes. L'organisation de ce service au moment de l'inscription, génère beaucoup de travail. Auparavant, les parents étaient orientés par deux agents l'Intercom Bernay, terres de Normandie (qui gère pour le compte la région). Or, depuis le 1^{er} septembre 2021, ce sont les parents qui inscrivent les enfants, via une plateforme en ligne. Cette nouvelle interface a sans doute généré pas mal d'erreurs : des enfants validés sur la mauvaise ligne ou avec des correspondances qui génèrent des désordres. Fort de constat, une réflexion est engagée pour faciliter les échanges. « **L'idée est de redonner l'information au plus près** », avance Hervé Lesage de l'Intercom.

Fr.L.



Une nouvelle plateforme d'inscription au service de transport a été mise en place à la rentrée 2021. Cette nouvelle interface a pu contribuer à générer des erreurs.